

Baisse du pouvoir d'achat des salariés : Merci patron !

Orange préfère « scale uper » le pouvoir d'achat des salariés en 2021...

La direction prétexte l'interruption de mandat du PDG pour revenir sur un engagement fait lors de la première multilatérale du 22 novembre. Elle avait accepté notre demande d'une mesure de rattrapage de pouvoir d'achat par une augmentation de salaire pour compenser la hausse de l'inflation qui frôle les 3 %.

Dès le début de la deuxième multilatérale et contre toute attente, la direction décide d'octroyer une prime Macron de 200 € sous conditions et défiscalisée sachant qu'elle pouvait verser jusqu'à 1 000 € de prime pour les salaires jusqu'à 3 fois le SMIC.

Pour la CGT, cette prime ne compense pas la perte de pouvoir d'achat des salariés liée au coût de la vie. Aujourd'hui à 2,8 %, la hausse de l'inflation va se poursuivre. Il est inadmissible que les augmentations collectives de salaires en 2021 restent à 0,9 %.

Des miettes pour les salariés...

Cette prime one shot défiscalisée concerne seulement les salariés dont les SGB sont inférieurs à 40 000 € hors parts variables, participation et intéressement et sur une base temps plein pour soi-même.

Elle s'adresse à environ 35 000 bénéficiaires pour un « coût », dicit le DRH Groupe, de 7 à 8 M€ soit 0,2% de la masse salariale.

Le versement s'effectuera en janvier 2022 et sera comptabilisé sur le budget 2021.

Le PDG quitte Orange sur une promesse non tenue !

La direction explique que c'est pour laisser toutes les marges de manœuvre à la future équipe dirigeante pour l'année 2022. Pour la CGT et les salariés, la fin de la mandature du PDG est manquée.

Encore des promesses ! Les salariés d'Orange ne croient plus au père Noël...

Quel manque de respect pour les salariés ! La direction nous renvoie à la prochaine négociation NAO 2022 sans apporter aucune garantie d'une prise en compte du manque à gagner en 2021. La prochaine NAO démarrera fin janvier 2022.



la cgt POUR LE DROIT À LA COMMUNICATION

fapt syndicat national des salariés de la communication

Décisions de l'avenir de notre groupe
VOTONS CGT
Élection CA Orange du 16 au 26 novembre 2021

Rémunération

Tu as bossé,
Orange a engrangé,
la finance a empoché

NOS AUGMENTATIONS, ON EN PARLE QUAND ?

Même si la CGT rappelle que cette décision est unilatérale, elle revendique avec les salariés

- Une augmentation de salaires de 3 % minimum pour l'ensemble des salariés afin de compenser leur perte de pouvoir d'achat,
- Une prime de 1 000 € pour tous,
- Un budget aussi conséquent que celui de l'intergénérationnel de 2,3 Mds€ pour mettre fin aux écarts salariaux entre les femmes et les hommes et promouvoir les 20 000 salariés en attentes de promotion depuis plus de 10 ans.

Pour la CGT, la question du pouvoir d'achat c'est avant tout une question de salaire !

Il y a une multiplication de luttes gagnantes dans les entreprises. Les salariés arrachent des augmentations de salaires comme 4 % chez Leroy Merlin et VFD, 2,25 % chez Labeyrie, 2,2% chez Auchan...

**Tous ensemble à Orange,
Mobilisons-nous le 27 janvier 2022
Réclamons nos augmentations de salaires !**



**Fédération nationale des salariés du secteur
des activités postales et de télécommunications CGT**
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex
Tél. : 01 48 18 54 00 C.C.P. Paris 20376 D
Site : www.cgt-fapt.fr Mail : fede@cgt-fapt.fr

